

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy MOULIN-PAOLI, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO G., LUNARDI-PLA R., POLI M., ANDREANI N., NICOLAI M., SECONDI P., TOMASINI L., VIOLA-GRUNDICH J., ORSONI C., CHAMBE A., GIUDICELLI PA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : CESARI-ACKER V.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 12

Nbre de conseillers ayant signé : 12

Date de convocation : 06/10/2021

Date d'affichage : 06/10/2021

Objet : Rénovation de la Maison Mariani -- Précisions auprès de la Collectivité de Corse.

Le Maire rappelle la délibération du 12/07/2021 adoptant le projet et le plan de financement de l'opération "Rénovation de la Maison Mariani".

Il informe l'assemblée que la Collectivité de Corse par courrier en date du 06/09/2021, demande à la commune de préciser que la maison sera louée pour une période de 9 ans à titre de résidence principale sur la base des loyers encadrés de type logement social.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré s'engage à ce que la Maison Mariani soit louée pour une période de 9 ans à titre de résidence principale sur la base des loyers encadrés de type logement social.

Fait à Solaro le 11/10/2021

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 12/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-028-212002836-20211011-0610-DE